

RECENSEMENT AGRICOLE 2020

Premières analyses sur la zone Montagne des Alpes- octobre 2022

Des tendances 2000-2010 qui se poursuivent ?

Restructuration des exploitations

Evolution du nombre d'exploitation :

Sur la période 2000-2010, on notait une forte baisse du nombre d'exploitation alpine avec une moyenne de -30%.

L'agriculture des Alpes du Nord était en restructuration : une perte d'exploitation qui s'accroissait (-34%) avec notamment des petites exploitations qui disparaissaient à un rythme très rapide (-44%). Au sud, la restructuration semblait moins forte, avec une baisse plus modérée du nombre d'exploitation (-21%), et un meilleur maintien des petites exploitations (qui diminuent tout de même : -27%).

Sur la période 2010-2020, la perte du nombre d'exploitation a fortement ralenti avec une moyenne de -19.6% sur la zone montagne du massif, soit une tendance similaire à la baisse nationale.

Cette baisse cache une grande disparité entre les départements : une forte accélération du déclin dans les Alpes Maritimes et le Var (-40 et -35%), un maintien de la forte baisse dans les Savoie (-27 et -26%), mais une baisse qui ralentit dans les Alpes de Haute Provence et les Hautes-Alpes (seulement -5 et -8%), et dans une moindre mesure en Drôme et Vaucluse (- 16%)

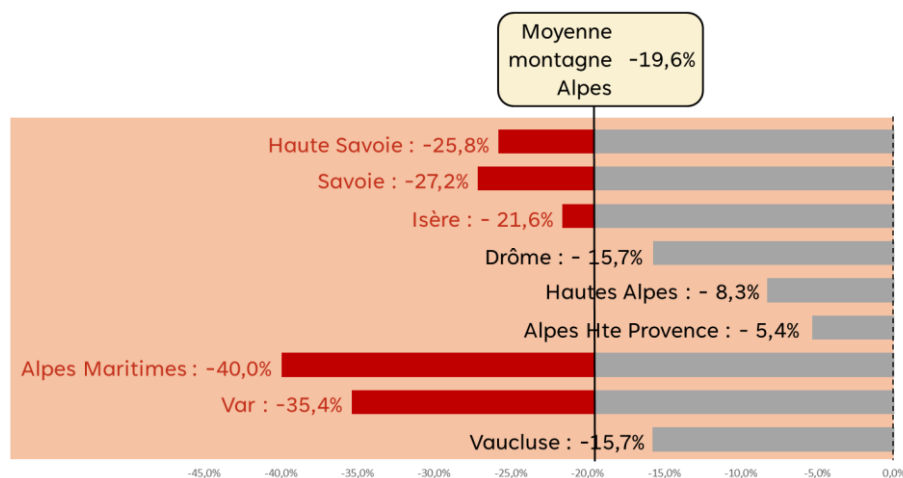


FIGURE 1 : EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATION ENTRE 2010 ET 2020 DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS

- 1 -

Travail réalisé dans le cadre du PRDA Massif des Alpes,
Financé par le CASDAR du Ministère de l'Agriculture et de
l'alimentation

Groupe montagne Alpes

Agrandissement des exploitations

Sur la période 2000-2010, on notait au nord un agrandissement des exploitations moyennes et grandes de +20% de SAU. Au sud les exploitations étaient plus grandes et se sont peu agrandies.

Sur la période 2010-2020, la SAU évolue différemment selon les départements : Elle est stable en Isère et Haute Savoie, et en augmentation en Savoie et dans les Hautes Alpes (+9 et +9.5%). Elle est en forte hausse dans les départements du Var et du Vaucluse au sud (+25% et + 12%). La SAU recule en Drôme et dans les Alpes de Haute Provence (-9% et -4%)

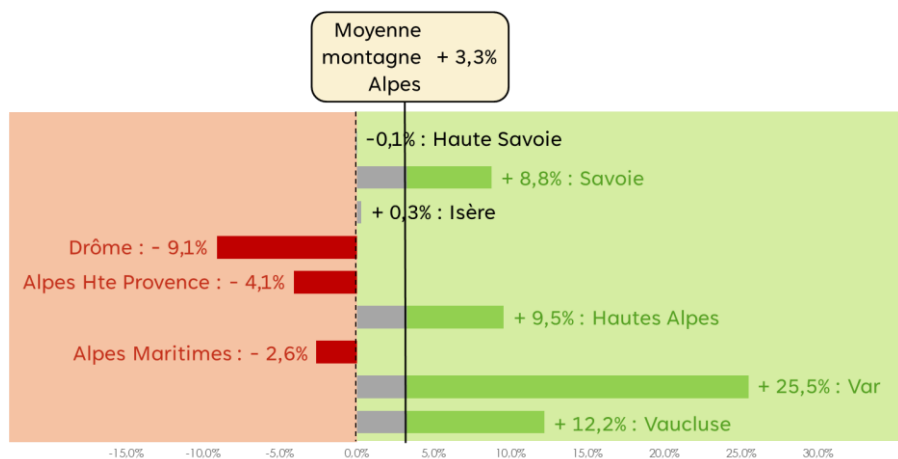


FIGURE 2 : EVOLUTION DE LA SAU ENTRE 2010 ET 2020 DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS

Globalement, l'ensemble des exploitations du massif s'agrandissent sur la période 2010-2020 : +28% en moyenne. Cet agrandissement est particulièrement marqué en Savoie (+49%) dans les Alpes Maritimes (+62%), et surtout dans la partie alpine du Var, où les exploitations qui étaient initialement de petite taille, voient leur SAU doubler. La SAU moyenne s'établit à 58.7 hectares, allant de 27 ha/exploitation dans le Vaucluse, à 77 ha dans les Alpes de Haute Provence. Elle reste inférieure à la SAU moyenne française : 64.6 ha.

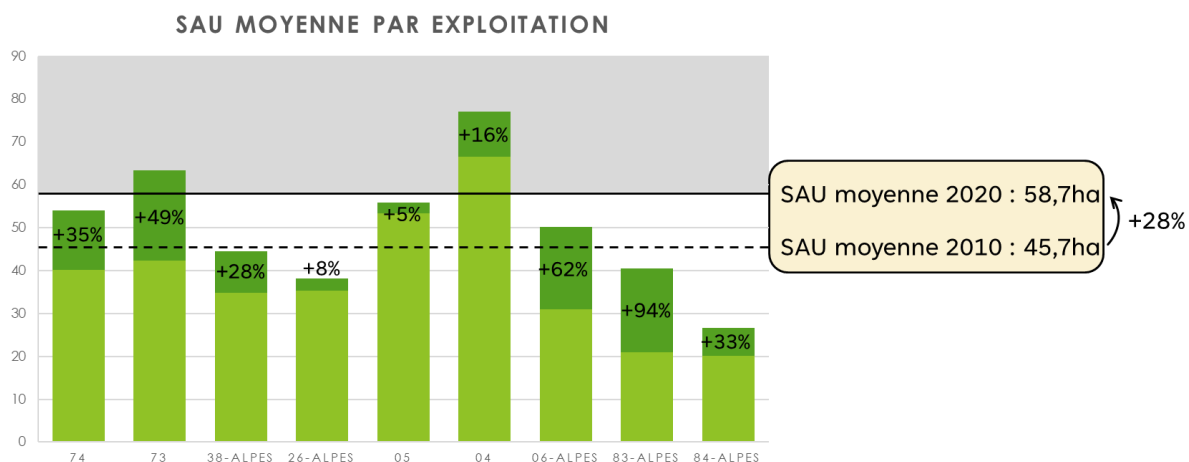


FIGURE 3 : SAU MOYENNE 2020 ET EVOLUTION 2010 2020 DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS

Agrandissement des exploitations... mais importance des petites exploitations

La SAU moyenne prenant en compte les hectares de façon indifférenciée (prairies, céréales, etc...). Pour estimer l'agrandissement des exploitations, il est donc plus juste de s'intéresser à la PBS (Production Brute Standard) moyenne, la dimension économique des exploitations :

Remarque méthodologique :

Le classement des tailles d'exploitation a été revu entre 2010 et 2020, avec l'ajout d'une tranche de PBS de 100 000 à 250 000€, et le décalage de toute la nomenclature :

2010	2020	
Petites exp.	Micro exp.	PBS < 25 000 €
Moyennes exp.	Petites exp.	25 000 < PBS < 100 000 €
Grandes exp.	Moyenne exp.	100 000 < PBS < 250 000 €
	Grandes exp.	PBS > 250 000€

Ainsi, les « petites » exploitations de 2010, qui disparaissaient à un rythme très rapide dans les Alpes du nord notamment (-44% entre 2000 et 2010), correspondent aujourd'hui aux « micro »-exploitations, qui continue de disparaître rapidement.

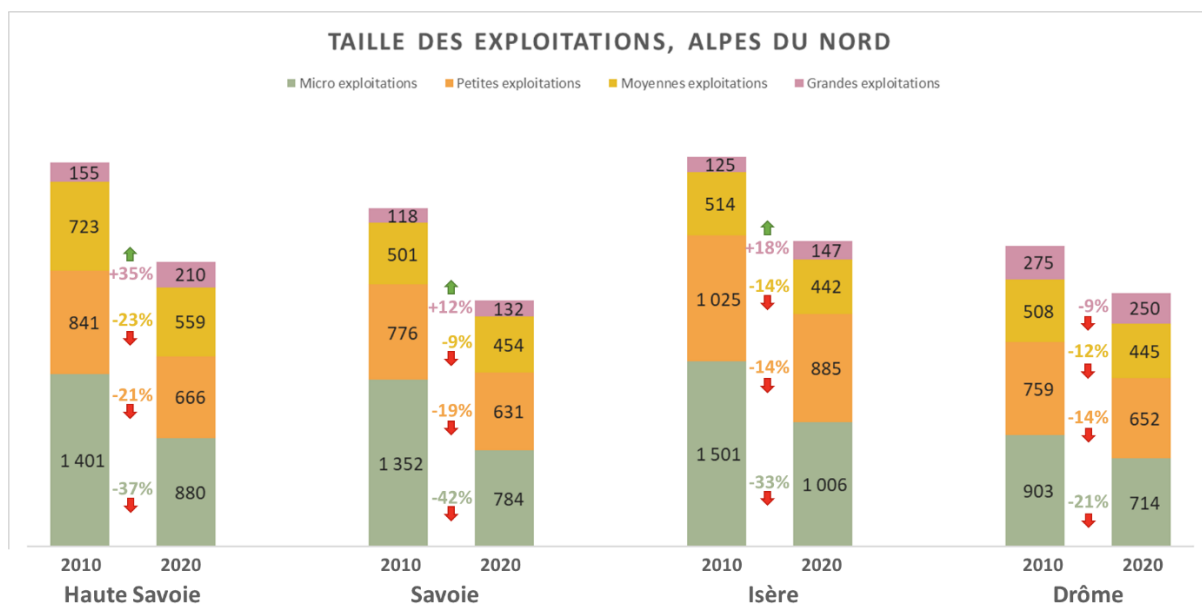


FIGURE 4 : EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATION PAR DIMENSION ECONOMIQUE DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS DU NORD, 2020

Groupe montagne Alpes

Dans un contexte de baisse globale du nombre d'exploitations, les micro-exploitations sont en proportion celles qui disparaissent le plus dans les Alpes du Nord (-21 à +42%) Les grandes exploitations sont les seules à augmenter, en Haute-Savoie (+35%), Savoie (+12%) et Isère (+18%).

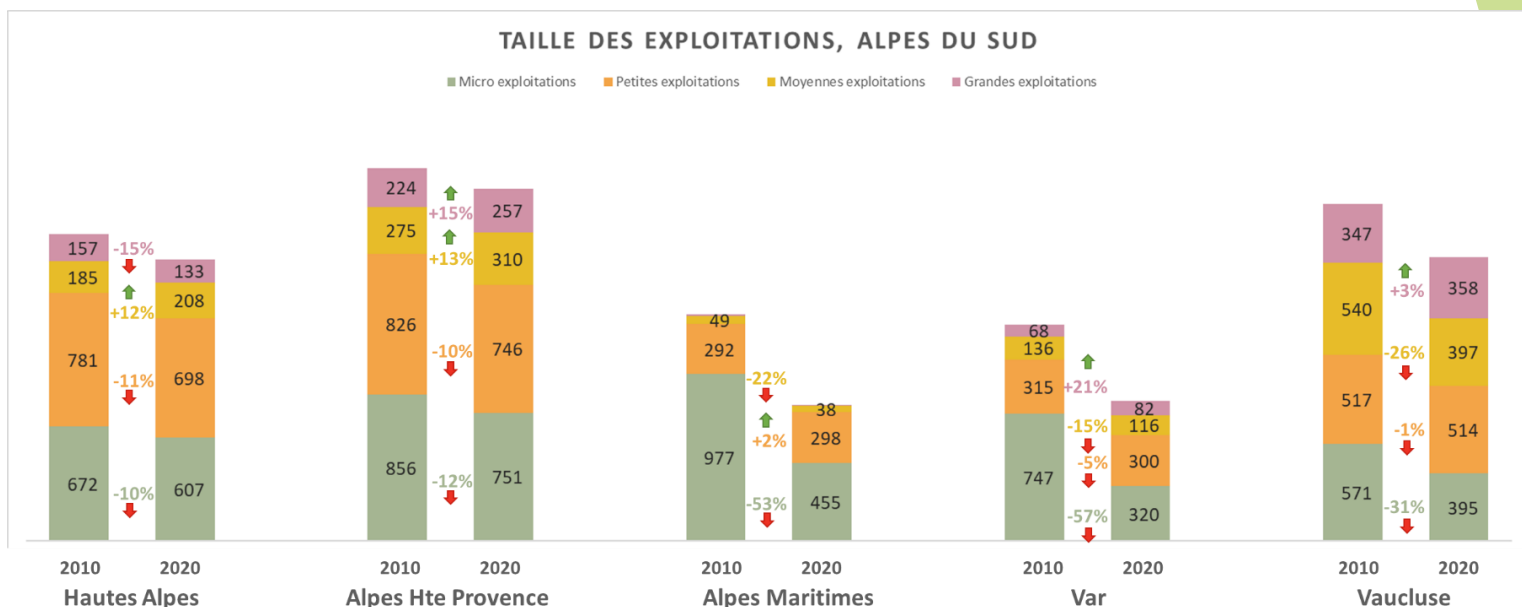


FIGURE 5 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATION PAR DIMENSION ÉCONOMIQUE DANS LES DÉPARTEMENTS ALPINS DU SUD, 2020

Dans les Alpes du Sud, une forte baisse des micro-exploitations est observée, dans les départements les plus au sud : Alpes Maritimes (-53%) et Var (-57%), où elles s'avéraient particulièrement nombreuses en 2010 et où elles diminuent de moitié. Les grandes exploitations augmentent significativement dans le Var et les Alpes de Haute-Provence. Dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence, il semble que des petites exploitations change de catégorie et passent en moyenne car elles varient dans les mêmes proportions.

Importance des petites exploitations

Malgré une forte restructuration observée entre 2000 et 2010, les petites exploitations restaient tout de même majoritaires en 2010 dans les territoires de montagne alpins avec 53% des exploitations en moyenne.

En 2020, les micro-exploitations ne représentent plus que 39% des exploitations, et ne sont plus majoritaires que dans le seul département des Alpes Maritimes (57% des exploitations).

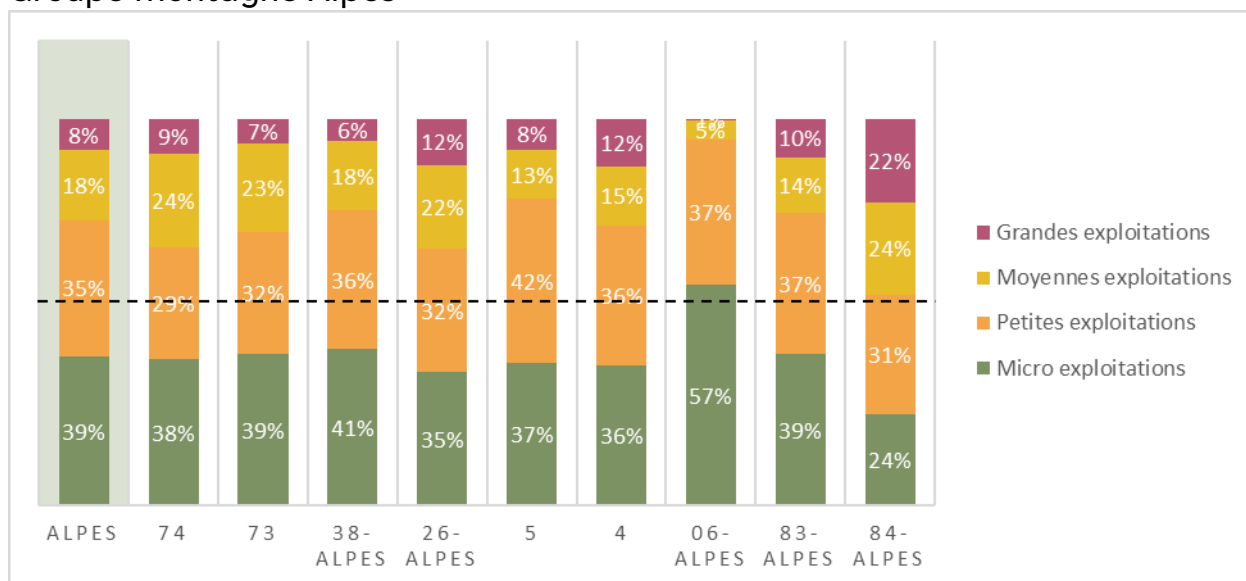


FIGURE 6 : REPARTITION DES DIMENSIONS ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS PAR DEPARTEMENT ALPIN, 2020

Formes sociétaires

En 2010 : Les formes sociétaires concernaient 18% des exploitations, et étaient donc bien moins représentées que dans le reste de la France (31%). Parmi les formes sociétaires, les GAEC restaient prédominants, mais les EARL se développaient largement, notamment dans les Alpes du Nord.

En 2020 : Les formes sociétaires continuent leur progression et représentent désormais 30% des exploitations et plus de la moitié de la SAU.

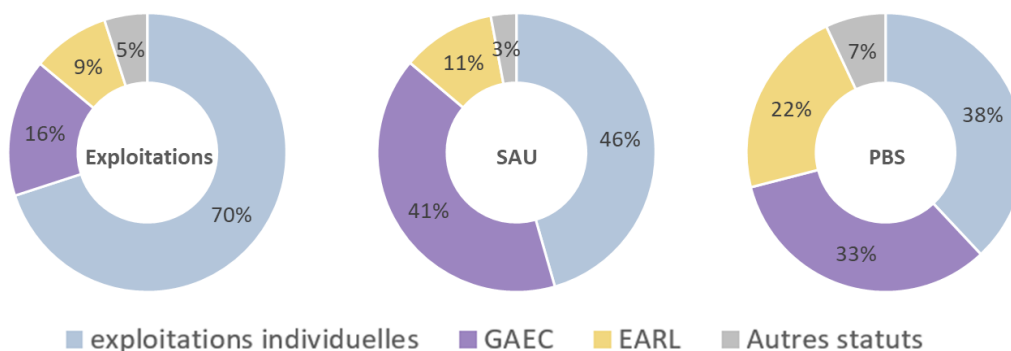


FIGURE 7 : IMPORTANCE DES STRUCTURES JURIDIQUES DES EXPLOITATIONS ALPINES EN NOMBRE D'EXPLOITATION, PART DE LA SAU, PART DE LA PBS

Les GAEC sont plus nombreux qu'en 2010, et représentent désormais 16% des exploitations (deux fois plus qu'en 2010), 41% de la SAU (contre 25% en 2010) et 33% de la PBS.

Groupe montagne Alpes

A contrario, les exploitations individuelles qui représentent 70% des exploitations (contre 82% en 2010), n'utilisent plus que 46% de la SAU (contre 61% en 2010) et représentent seulement 38% de la PBS (contre 51% en 2010).

Dans les Alpes comme ailleurs, la tendance est donc au fort développement des GAEC :

Evolution des GAEC dans les départements alpins, 2010-2020

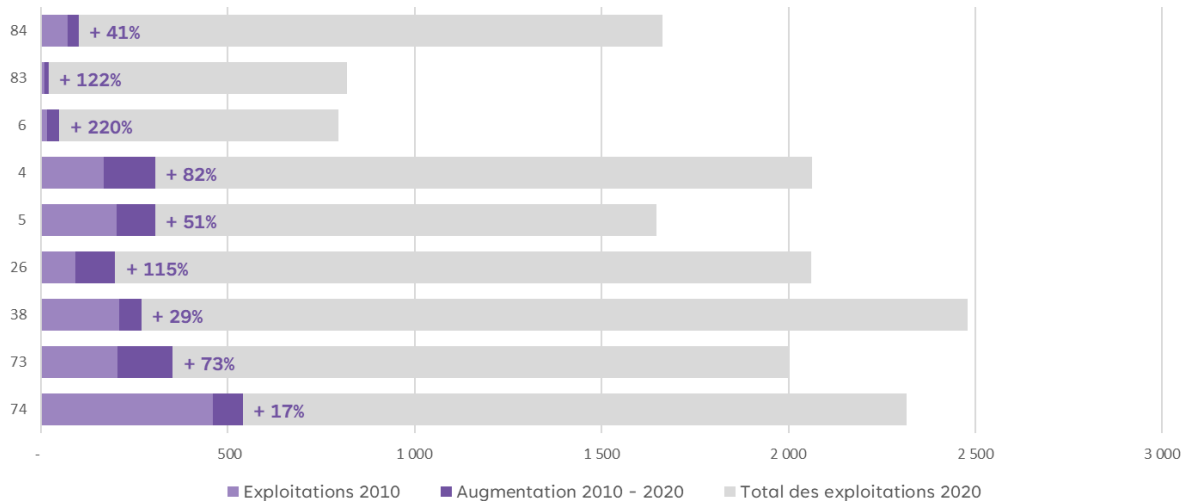


FIGURE 8 : IMPORTANCE DES GAEC DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS EN 2020 ET EVOLUTION 2010-2020

Les exploitations individuelles restent néanmoins majoritaires en 2020 dans l'ensemble des départements alpins : en moyenne 70% des exploitations alpines.

Structures juridiques dans les départements alpins, 2020

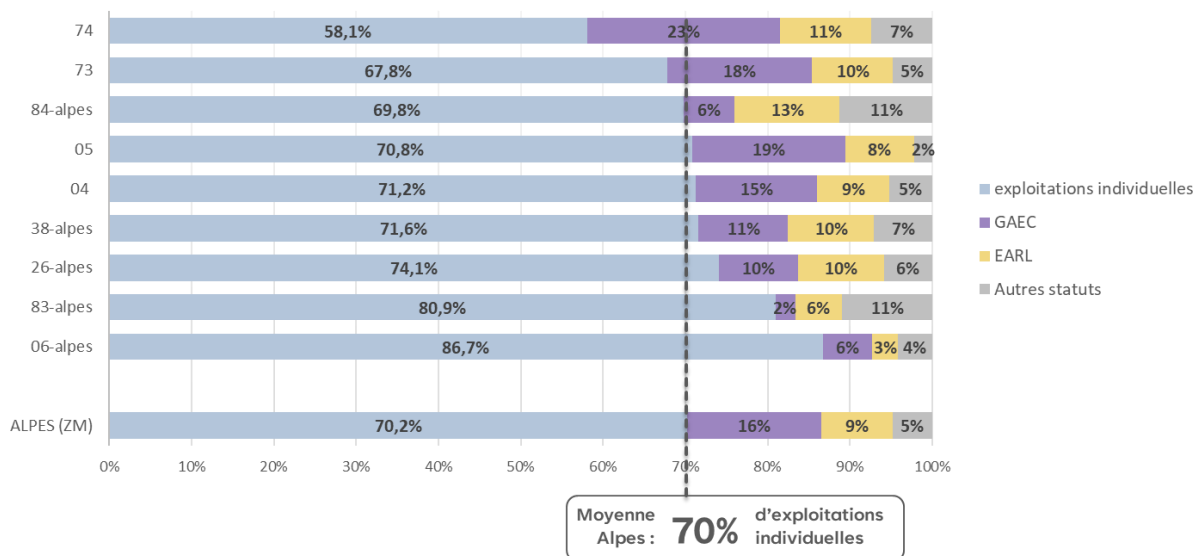


FIGURE 9 : IMPORTANCE DES DIFFERENTES STRUCTURES JURIDIQUES DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS EN 2020

- 6 -

Travail réalisé dans le cadre du PRDA Massif des Alpes,
Financé par le CASDAR du Ministère de l'Agriculture et de
l'alimentation

Sur la période 2000-2010, le volume de travail était en baisse de -17%, avec une forte évolution de la composition de la main d'œuvre : la main d'œuvre familiale restait prédominante en 2010, concentrée sur les chefs et coexploitants. Mais le travail des actifs familiaux non exploitant était en très forte baisse (-46%), compensée par une productivité accrue du travail des exploitants. Le salariat commençait à se développer, notamment au nord (+33% de salariés permanents). En revanche, l'emploi saisonnier, relativement résistant au nord (-5%), était en forte baisse au sud (-22%), probablement du fait du déclin du verger.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation 2010 – 2020

La main d'œuvre se maintient mieux sur cette période. Le nombre de chefs d'exploitation reste en baisse globalement sur le massif (-12.2%) et dans l'ensemble des départements, à l'exception des Hautes-Alpes (+0.5%). La baisse est particulièrement marquée dans les Alpes Maritimes et le Var (-36 et -32%), et dans une moindre mesure dans les départements des deux Savoie, Isère et Vaucluse (-18%, -16% et -13%)

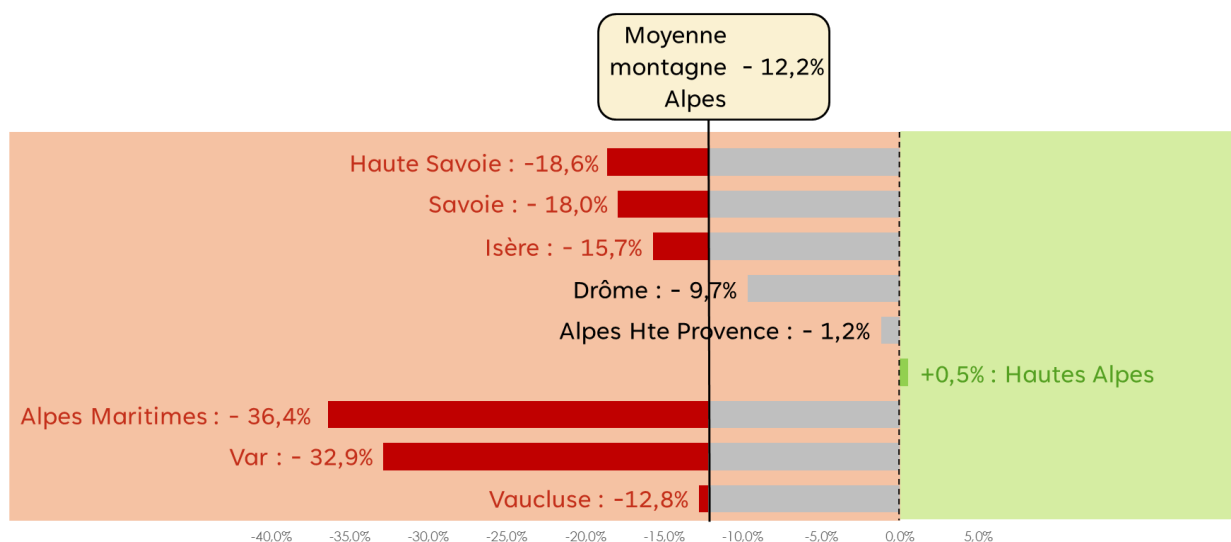


FIGURE 10 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATIONS ET COEXPLOITANTS DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS ENTRE 2010 ET 2020

Evolution des ETP entre 2010 et 2020

Les ETP se maintiennent beaucoup mieux au sud dont 3 départements sur 6 voient leurs ETP se maintenir (+0.5%), qu'au nord où tous les départements baissent (de -7 à -12%) :

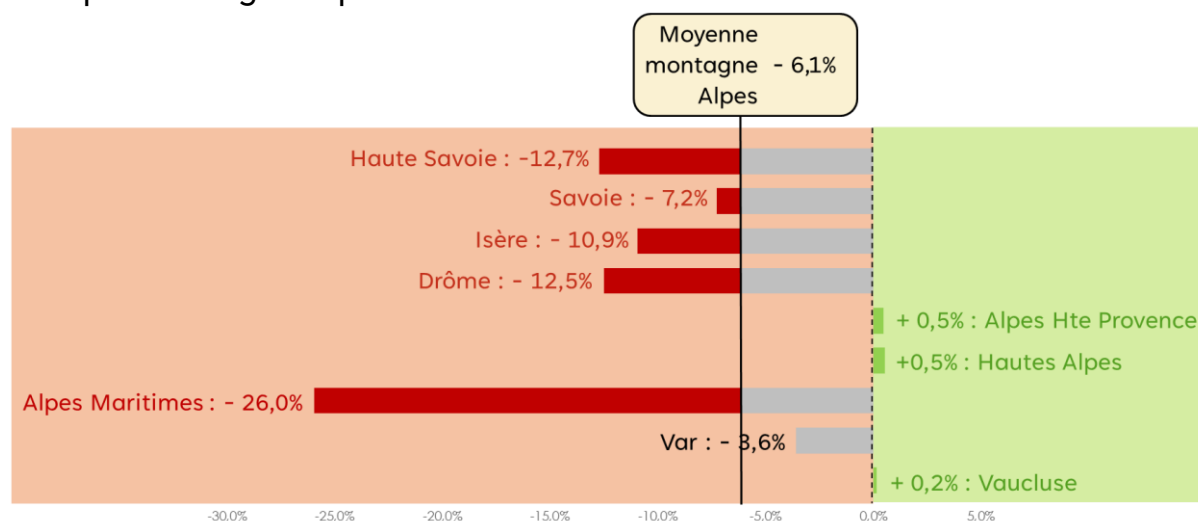


FIGURE 11 : EVOLUTION DES ETP TOTAUX DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS, ENTRE 2010 ET 2020

En 10 ans, il y a néanmoins eu des changements dans le type de main d'œuvre agricole : dans la plupart des départements, la main d'œuvre salariée prend de l'ampleur, pour compenser la perte de main d'œuvre en chef d'exploitation et coexploitants.

Dans les Alpes du Nord, on note ainsi une nette augmentation de la main d'œuvre salariée permanente : +38 à +65% selon les départements. Elle compense totalement (ou en partie en Haute-Savoie) la baisse des ETP exploitants et co-exploitants. La main d'œuvre salariée occasionnelle et saisonnière est en revanche en recul dans tous les départements : -12 à -42% d'ETP.

Main d'œuvre : ETP 2020 et évolution 2010 2020



FIGURE 12 : ETP 2020 ET EVOLUTION 2010 2020 DANS LES DEPARTEMENTS DES ALPES DU NORD

Côté Alpes du sud, les Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence sont les seuls départements qui voient leurs ETP exploitants/coexploitants augmenter, ainsi que les ETP salariés (aussi bien salariés permanents que saisonniers et salariés temporaires). La main d'œuvre salariée augmente notamment très fortement dans les Alpes de Haute Provence (+87% d'ETP saisonniers, et +53% d'ETP salariés permanents).

Les autres départements des Alpes du sud voient leurs ETP exploitants diminuer, compensés par des ETP salariés permanents dans le Var, et par des ETP saisonniers dans le Vaucluse. Dans le Var, la forte diminution des chefs d'exploitation (-33 %) semble être presque compensée par de la main d'œuvre salariée. On observe ainsi dans le Var des exploitations qui deviennent moins nombreuses, plus grandes, et qui ont plus fortement recours à de la main d'œuvre salariée permanente : celle-ci a progressé de +50% (en nombre d'actif et en ETP).

Main d'œuvre : ETP 2020 et évolution 2010 2020

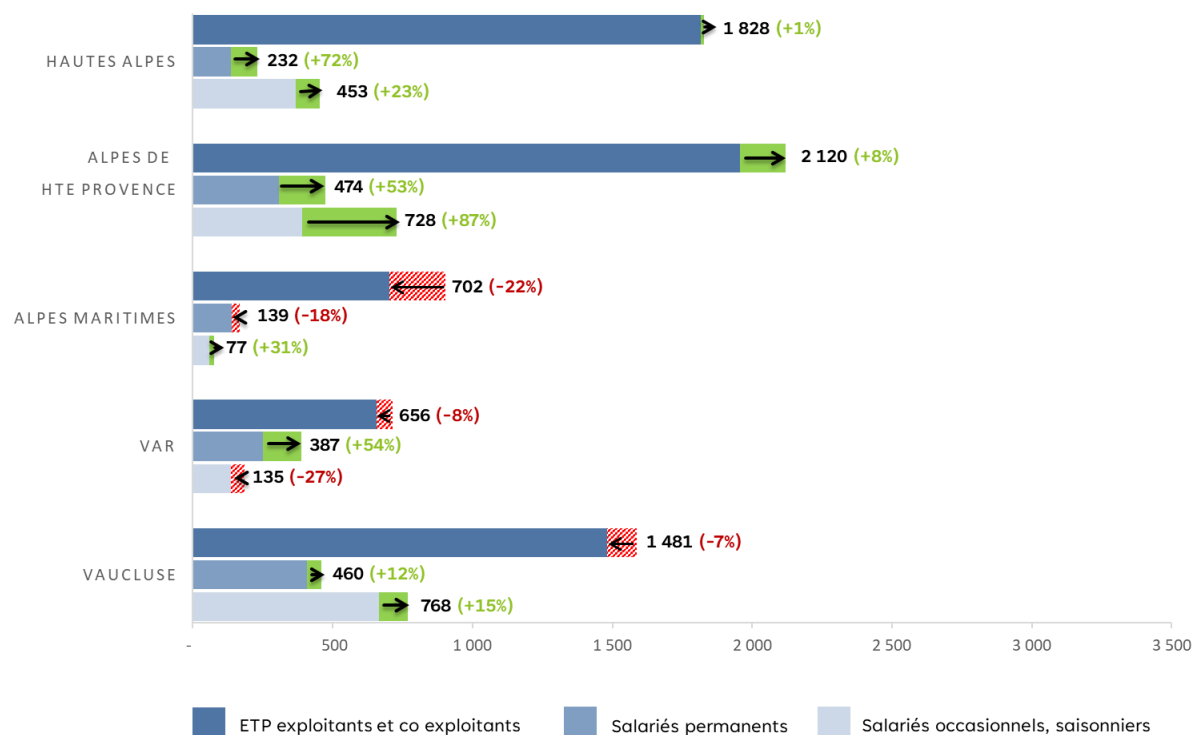


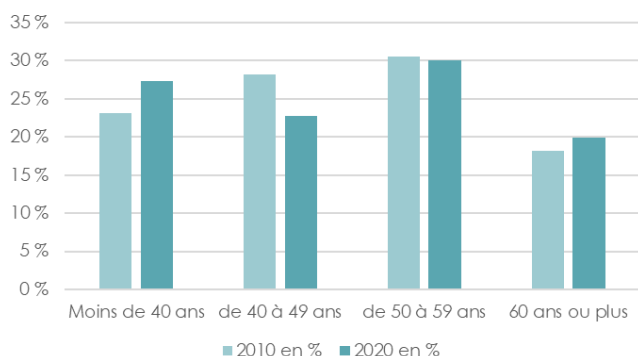
FIGURE 13 : ETP 2020 ET EVOLUTION 2010 2020 DANS LES DEPARTEMENTS DES ALPES DU SUD

Age moyen

En 2010, l'âge moyen était de 50 ans, tiré vers le haut par les petites exploitations ayant généralement des chefs d'exploitation âgés. Pour les moyennes et grandes exploitations, l'âge moyen se situait à 46 ans.

En 2020, l'âge moyen des exploitants s'établit à 49 ans. Il est plus élevé dans les Alpes Maritimes et le Var (52 et 54 ans) bien qu'en forte baisse entre 2010 et 2020, du fait probable de la forte disparition des petites exploitations sur ces départements. Il est également élevé dans le Vaucluse, 53 ans, et en légère hausse (+1an). De même, la Haute-Savoie et les Hautes-Alpes qui étaient les départements les plus jeunes, voient leur âge moyen augmenter d'1an.

Evolution de l'âge des exploitants



Evolution de l'âge moyen des exploitants en 2010 et 2020

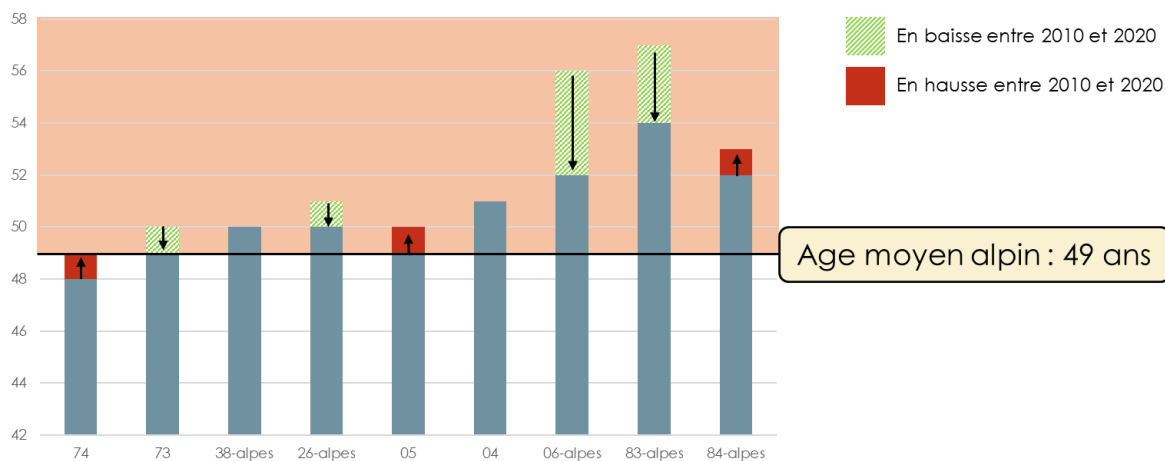
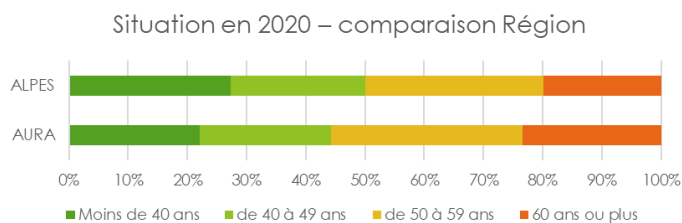


FIGURE 14 : AGE MOYEN DES EXPLOITANTS EN 2020 ET EVOLUTION 2010 2020 DANS LES DEPARTEMENTS ALPINS

Tranche d'âge des exploitants

Dans un contexte de baisse globale du nombre de chef d'exploitation (-12%), les exploitants de moins de 40 ans sont en augmentation relative à l'échelle des Alpes : en 2020, **plus du quart des exploitants de montagne ont moins de 40 ans.**



Les exploitants alpins sont plus jeunes que la moyenne régionale AURA, avec notamment plus de moins de 40ans (+5pts) et moins de plus de 60ans (-3pts).